



G A R A N C E
Garants de votre
indépendance

COMMUNIQUE DE PRESSE

26 février 2019

Le Conseil d'administration de GARANCE nomme Philippe BOLLECKER directeur général par intérim

A la suite du décès soudain de Mme Marie-Jeanne AMATA, directeur général de GARANCE survenu le 17 février, le Conseil d'administration de GARANCE s'est réuni ce jeudi 21 février en séance extraordinaire. Le Conseil a examiné toutes les conséquences de la disparition de Mme AMATA et a décidé de nommer à l'unanimité de ses membres, Philippe BOLLECKER, aux fonctions de directeur général par intérim de la mutuelle.

Mission

Le Conseil a également accordé à Philippe BOLLECKER l'ensemble des délégations qui étaient auparavant attribuées à Marie-Jeanne AMATA.

Durant cette phase d'intérim, Philippe BOLLECKER a pour mission d'assurer la continuité de toutes les actions et de tous les projets qui sont nécessaires à la poursuite du développement de GARANCE, et d'amplifier la dynamique des bons résultats enregistrés en 2018 (+6% de progression du chiffre d'affaires).

Il aura plus particulièrement pour tâche de piloter le processus de recrutement, avec un comité désigné par le Conseil, qui permettra au Conseil d'administration de sélectionner et de nommer ultérieurement le prochain directeur général.

Pour mener à bien cette mission, le directeur général par intérim s'appuiera sur les membres du comité de direction élargi, dont les délégations seront prochainement renouvelées et précisées.

Serge CROUIN, président du Conseil d'administration : *« Le choix fait par le Conseil d'administration témoigne de la volonté forte des élus de la mutuelle de tout faire pour garantir la continuité opérationnelle de l'entreprise et la poursuite de tous ses projets de développement. »*

Le Conseil renouvelle sa confiance à l'ensemble des équipes de GARANCE pour conduire cette difficile transition, dans un contexte qui nous affecte tous. Je serai également aux côtés des membres du comité de direction durant cette phase transitoire. C'est une manière de démontrer la totale solidarité qui existe entre les élus et les équipes opérationnelles de la mutuelle. Nous surmonterons ensemble l'épreuve



GARANCE

Garants de votre
indépendance

de la disparition de Marie-Jeanne AMATA et je l'affirme haut et fort : GARANCE gardera son autonomie et son indépendance ».

Philippe BOLLECKER a rencontré avec le président et les membres du Conseil, les équipes du siège immédiatement après la réunion du Conseil d'administration. Il ira à la rencontre des collaborateurs du terrain et de Marseille dans les tous prochains jours.

Parcours



Diplômé de l'ESSEC (mastère spécialisé marketing), de l'EN3S, de l'IEP Grenoble et titulaire d'un certificat en stratégie de gestion des risques de l'AMRAE, M. BOLLECKER, 55 ans, a rejoint GARANCE en 2005, après dix ans passés à la caisse nationale des AVA, où il était déjà un proche collaborateur de Marie-Jeanne AMATA.

Au sein de GARANCE, il a été successivement directeur du développement et de la communication, secrétaire général et directeur des risques, avant d'être nommé en 2015 directeur général délégué.

A propos de GARANCE :

GARANCE est la première mutuelle de France, en chiffre d'affaires, sur le marché de la retraite Madelin. Acteur majeur de l'épargne retraite avec près de 275 000 adhérents et 350 000 contrats en portefeuille, GARANCE a également su développer une offre globale d'assurance de personnes désormais ouverte à tous. www.garance-mutuelle.fr

Contact presse : Elisabeth MARZAT – Relations presse – 01 53 21 12 44 / 06 65 59 61 69
emarzat@garance-mutuelle.fr